



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier/11,rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Parliamentary Precinct Division/Acquisitions de la Cité
parlementaire
222 Queen Street / 222, rue Queen
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet DDQ- Îlot 2-Concours d'architecture Demande de qualification- Îlot 2 - Concours d'architecture	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP771-200660/C	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client EP771-200660	Date 2021-01-18
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PPS-007-28035	
File No. - N° de dossier 007pps.EP771-200660	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2021-03-02 Heure Normale du l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Martin, Cory D.	Buyer Id - Id de l'acheteur 007pps
Telephone No. - N° de téléphone (613) 990-3941 ()	FAX No. - N° de FAX (613) 990-4447
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Îlot 2 Ottawa, ON	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification 004 vise à publier les questions et les réponses au sujet de la Demande de qualification - Îlot 2 - Concours d'architecture, à modifier la DDQ, et à prolonger la date de clôture de la DDQ au 2 mars 2021.

1. Questions et réponses

Question #007

Sommes-nous tenus de conclure un accord avec un cabinet d'architecture canadien ou pouvons-nous participer en tant que cabinet international ?

Réponse #007

Veuillez-vous référer à la DDQ ainsi qu'à la réponse #001 publiés sous la modification 002 en date du 2021-01-05

Question #008

Les répondants sont-ils autorisés à inclure des pages de couverture et de dos pour chacun des volumes, et pour le volume 1 : une lettre de couverture, une table des matières et des intercalaires de section ?

Réponse #008

Oui, tout ce qui précède ne sera pas inclus dans le nombre total de pages permises, tant et aussi longtemps que ces pages n'incluent pas d'autres informations. Ces pages ne seront PAS prises en compte dans l'évaluation.

Question #009

Pour l'EPEP - Expérience de projets antérieurs, SPAC envisagera-t-il d'augmenter la limite de pages à 5 pages par projet afin de fournir une imagerie lisible et de satisfaire au texte narratif demandé ?

Réponse #009

Pour les projets de référence - architecture (projets 1 à 4), SPAC autorisera une cinquième page de format A4, à condition que cette page supplémentaire soit exclusivement limitée à matériel graphique et une légende pertinente. Veuillez consulter la modification à la DDQ ci-dessous.

Question #010

En ce qui concerne le paragraphe 318 des matrices de notation, le critère A2.

Cette mission comprendra l'obligation de rénover/réhabiliter un certain nombre de bâtiments. Veuillez justifier l'attribution d'une note plus élevée aux projets qui sont entièrement des "constructions neuves" qu'à ceux qui comprennent des "constructions neuves et des rénovations ou des constructions neuves et des transformations".

Réponse #010

Voir A2- type de projet / type d'intervention à la page 62. Dans le cas d'une intervention sur un bâtiment existant, les critères de notation sont définis pour établir l'envergure de l'intervention et des travaux et non le type d'intervention: c'est-à-dire qu'une rénovation/adaptation partielle ou localisée d'un bâtiment existant aura une note inférieure à la rénovation/adaptation complète d'un bâtiment existant.

Question #011

Cette mission exigera de s'occuper de bâtiments patrimoniaux importants, mais l'expérience en matière de patrimoine n'est pas prise en compte dans la notation des projets. Veuillez expliquer pourquoi l'expérience en matière de patrimoine n'est pas prise en compte dans la notation des projets.

Réponse #011

Veuillez-vous référer à la réponse à la question 002 publiés sous la modification 003 en date du 2021-01-13

Question #012

Pour les ingénieurs en structure, en mécanique et en électricité, devront-ils être agréés au Canada ou peuvent-ils l'être dans leur pays d'origine ?

Réponse #012

Les entités d'ingénierie (individuellement ou collectivement) désignées comme faisant partie de l'équipe du répondant a même la phase 1-DDQ, n'ont pas nécessairement besoin d'être agréés au Canada.

CEPENDANT, veuillez lire attentivement l'annexe B- EPEP1 Questionnaire de prequalification, section 2.3.4a) - 2.4.4a) et 2.5.4a) : Les membres constitutifs de l'équipe du répondant doivent certifier à la phase 1, être "*en mesure de fournir du personnel titulaire d'un permis, admissible à un permis ou autorisé à fournir les services professionnels nécessaires dans toute la mesure requise par la loi provinciale dans la province de l'Ontario, Canada*" advenant que le Canada choisit de conclure un contrat de services d'architecture et d'ingénierie pour l'exécution des travaux.

Il est également rappelé aux répondants que les entités d'ingénierie, ainsi que les « personnes clés » désignées dans la phase 1 devraient être en mesure d'obtenir les attestations et cotes de sécurité requises afin de pouvoir être éligible à la passation d'un contrat ultérieur.

Question #013

Les évaluateurs attribuent-ils des notes partielles ou est-il seulement possible d'obtenir des notes exactes comme indiqué à l'annexe C ?

Réponse #013

L'évaluation sera notée en fonction des notes d'intervalle présentées, sans notes partielles.

Question #014

En lien avec des collaborations dans les bâtiments réalisés par nos concepteurs, notre équipe comprendra certains ingénieurs reconnus à l'extérieur du Canada. Est-ce que nous pouvons inclure des collaborateurs canadiens en génie qui sont dans d'autres équipes, si ces derniers dévient des équipes distinctes?

Réponse #014

Oui.

Question #015

Compte tenu du climat actuel concernant COVID-19 et des vacances passées, nous aimerions respectueusement demander une prolongation à la date limite de la demande de qualification afin de permettre à notre équipe de préparer adéquatement notre réponse.

Réponse #015

La date de clôture de cette DDQ est désormais repoussée au 2 mars 2021.

2. Modification à la DDQ

À: L'article D – Détails de la demande de qualification, paragraphe 110

SUPPRIMER :

Les projets de référence 1 à 7 soumis en réponse à l'EPEP 2 doivent être présentés dans un maximum de quatre pages A4 par projet et dans une limite globale autorisée de vingt-huit pages de format A4. Pour tout projet de référence dépassant la limite de quatre pages, SPAC ne tiendra compte que des quatre premières pages A4 dans l'évaluation. La taille de police minimale acceptable pour le corps principal du texte devrait être de 10 points Times New Roman ou équivalent.

INSÉRER:

Les projets de référence 1 à 4 (Architecture) soumis en réponse à l'EPEP 2 doivent être présentés dans un maximum de cinq (5) pages de format A4 par projet. La page 5 de 5 pour chaque projet d'architecture, si elle est fournie, sera EXCLUSIVEMENT limitée au matériel graphique et ne contiendra aucune information textuelle autre que la légende pertinente, toute information textuelle contenue dans cette page ne sera pas évaluée. Pour tout projet de référence architecture (projets 1 à 4) dépassant la limite de cinq pages, SPAC ne tiendra compte que des cinq premières pages A4 dans l'évaluation.

La taille de police minimale acceptable pour le corps principal du texte devrait être de 10 points Times New Roman ou équivalent.

Les projets de référence 5 à 7 (structure, mécanique et électrique) soumis en réponse à l'EPEP 2 doivent être présentés dans un maximum de quatre pages A4 par projet et dans une limite globale autorisée de vingt-huit pages de format A4. Pour tout projet de référence 5 à 7, dépassant la limite de quatre pages, SPAC ne tiendra compte que des quatre premières pages A4 dans l'évaluation. La taille de police minimale acceptable pour le corps principal du texte devrait être de 10 points Times New Roman ou équivalent.

La limite globale de pages pour l'EPEP 2, projets de référence 1 à 7, sera de trente-deux (32) pages.

À: ANNEXE A – Liste de vérification des propositions, 216 c)

SUPPRIMER:

Réponse à l'EPEP 2, jusqu'à un maximum de 28 pages (en format A4 ou équivalent)

INSÉRER:

Réponse à l'EPEP 2, jusqu'à un maximum de 32 pages (en format A4 ou équivalent)

Noter: Pour tenir compte de cette modification, la modifiable Annexe A – Liste de vérification des propositions a été mis à jour à la version 2 et est offert dans le fichier ZIP : Annexe A – Liste de vérification v2, dans la section intitulée « Pièces jointes » sur achatsetventes.